



personne au chômage en fin de droit et futur Retraitee

Par **nayelli**, le **01/10/2014 à 16:58**

J ai presque 60 ans, (née en 55) je suis au chômage et en fin de droit , je n'ai à ce jour pas le nombre de trimestres pour avoir ma retraite à taux plein à 62 ans , mais je ne pourrai pas attendre 67 ans . Dans le cas où je demande ma retraite avant le taux plein(67 ans), que se passe t il si d'ici là, je n ai pas travaillé et suis toujours au chômage ?

Est ce que j aurai quand meme droit à des trimestres supplémentaires (par an) meme si je ne suis pas indemnisée ou au RSA?

Est ce que le taux de ma retraite baissera étant donné que je ne cotiserai plus?

Ou bien est ce que le taux que je percevrai étant calculé sur les 25 meilleures années , il ne bougera pas ?

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **01/10/2014 à 18:25**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher de [l'Assurance Retraite...](#)

Par **nayelli**, le **02/10/2014 à 17:25**

Merci pour votre réponse mais hélas l assurance retraite ne reçoit pas et ne répond pas aux questions que l on se pose sauf si l on est à l age de demander la retraite . Il n a aucun interlocuteur c est pour cela que je cherche ailleurs .Merci encore

Par **P.M.**, le **02/10/2014 à 18:17**

Bonjour,

En tout cas, ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...

A ma connaissance, la retraite resterait basée sur les salaires des meilleures années de travail et la validation de trimestre pendant le RSA ou de chômage non indemnisé sans autres revenus dépend du nombre d'années de cotisation à la retraite, il peut aller jusqu'à 5 ans

après 20 ans de cotisation...